

Diplôme de français professionnel - Affaires C1

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse : ■ **Tous les secteurs professionnels**
■ **français**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **413**, **136**, **320**

Code(s) ROME : —

Formacode : **15226**

Date de création de la certification : **01/01/2000**

Mots clés : **affaires**, **gestion**, **communication**,
FRANCAIS

Identification

Identifiant : **2137**

Version du : **12/07/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 est soutenu par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International et son opérateur l'Institut français dans leur mission de promotion de la langue française dans tous les secteurs professionnels.**

Non formalisé :

- **Les Instituts français et Alliances françaises dans le monde, ainsi que de nombreuses Universités, soit un réseau de 500 centres agréés promeuvent et proposent les Diplômes de français professionnel car cela contribue à leur mission de promotion de la langue française à visée professionnelle et aux besoins des étudiants et professionnels de communiquer en français et d'en attester avec une certification reconnue, pour une meilleure employabilité ou pour évoluer au sein de leur entreprise.**

- Les établissements de la CEMS (The global alliance in management - education), alliance des grandes écoles de management dans le monde (HEC Paris, The University of Sydney-Business School, The London School of Economics and Political Science...), reconnaissent les Diplômes de français professionnel pour attester de son niveau de français dans la procédure d'entrée et de validation du diplôme. www.cems.org/mim/curriculum/management-business-communication/commercial-language-tests

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 évalue le niveau atteint en compréhension et expression écrites ainsi qu'en compréhension et expression orales à travers l'accomplissement de tâches professionnelles simulées, en s'appuyant sur des documents ou des tâches de communication propres au milieu professionnel et monde des affaires.

Il répond aux besoins de toute personne désirant justifier de son aptitude à utiliser avec efficacité le français dans la plupart des situations sociales et professionnelles, y compris dans des situations de responsabilité.

Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 concerne tous les secteurs d'activité dans une démarche de transversalité professionnelle.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 certifie une compétence d'autonomie en français, qui permet à l'utilisateur de communiquer, à l'écrit et à l'oral, avec une grande aisance et confiance dans la plupart des situations du monde des affaires, en prenant en compte les normes sociales et professionnelles, les contraintes hiérarchiques et les registres de langue adéquats.

Exemples :

Comprendre, sans trop de difficulté, tout écrit en rapport avec son domaine de compétence : articles d'actualité, documentation professionnelle, etc.

Public visé par la certification

- Candidats dont le français n'est pas la langue maternelle.
- Collaborateurs d'entreprises, d'institutions ou d'organisations attester de leur capacité à communiquer efficacement en français

Traiter et présenter de l'information de façon organisée et hiérarchisée, la reformuler de manière personnelle, en donnant à son message un ton juste, adapté à la situation ; s'exprimer avec une certaine concision et précision.

Suivre sans trop de difficultés une conversation à caractère professionnel et en saisir le sens général, le contexte, des points de détail, les nuances, les aspects interculturels, ainsi que certains éléments implicites.

S'exprimer, sans grande tension, avec une certaine précision, sur de nombreux sujets de la vie professionnelle, avec des phrases complexes, liées entre elles ; faire une présentation claire et détaillée sur des sujets de son domaine d'activité ; mener des entretiens professionnels, animer des réunions de travail, participer activement à des discussions, en exposant et en défendant son point de vue.

Les Diplômes de français professionnel s'appuient sur la méthodologie du **français sur objectif spécifique (FOS)**, qui désigne la démarche méthodologique consistant à bâtir un programme de formation sur les besoins d'un public donné, dont l'objectif est précis et spécifique, se rattachant à des tâches et activités d'un domaine professionnel identifié, sur la base de documents et supports authentiques.

Les niveaux des Diplômes de français professionnel font référence au **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** - une norme internationale permettant de décrire la compétence linguistique. Il consiste en une échelle d'évaluation de la maîtrise d'une langue, avec 6 niveaux : de A1 à C2 (élémentaire à expérimenté). Cette échelle constitue la référence dans le domaine de l'apprentissage des langues, de leur enseignement et de l'évaluation du niveau, dans de nombreux pays afin de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.

Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 valide une compétence en français de niveau C1 du CECRL.

Le niveau C1 se caractérise par la capacité du locuteur à comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ; à s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots ; à utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ; à s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

Modalités générales

Sélection de centre agréé - inscription - passation des épreuves - obtention des résultats.

Liens avec le développement durable

Aucun

dans la plupart des situations de la vie professionnelle y compris dans des situations peu prévisibles.

- Étudiants, professionnels ou demandeurs d'emploi ayant besoin d'une certification officielle de leurs compétences en français pour valider et/ou compléter un diplôme académique ou disposer d'un diplôme adapté aux exigences du monde professionnel, reconnu par les entreprises.

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Pour l'entité utilisatrice

Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 permet aux individus dont le français n'est pas la langue maternelle de valoriser leurs compétences en français dans l'univers francophone et international. Reconnu et adaptés aux réalités du monde de l'entreprise, la préparation de ces diplômes permet de valoriser les compétences attendues par les futurs employeurs. L'obtention du **Diplôme de français professionnel - Affaires C1** favorise ainsi l'évolution vers des responsabilités plus importantes, et la mobilité internationale.

Le Diplôme de français professionnel - Affaires C1 permet aux entreprises de s'assurer des compétences de leurs collaborateurs à communiquer en français avec précision et nuance dans de nombreuses situations de la vie professionnelle. Il permet à celles-ci de sélectionner du personnel dont la pratique professionnelle est doublée d'une réelle compétence linguistique sur laquelle les entités utilisatrices peuvent s'appuyer pour développer une activité dans un environnement francophone.

Evaluation / certification

Pré-requis

Pas de prérequis (diplôme ou formation).

Compétences évaluées

Comprendre et traiter l'information :

Comprendre et traiter une gamme élargie de documents longs et complexes, écrits ou oraux, en identifiant avec précision les points de vue et les arguments, même implicites, en appréciant les nuances de style et de tonalité.

Rédiger des écrits professionnels structurés et précis, nuancés et adaptés au destinataire, dans le cadre d'une transaction commerciale ou en réponse à une problématique identifiée.

Interagir à l'oral :

Développer des arguments riches et précis, de structurer finement son discours et de s'adapter avec souplesse aux imprévus. Improviser une réponse adaptée et efficace à une question complexe ou inattendue.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Niveau C1 du CECL.

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Une attestation numérique du Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France est mise à la disposition du candidat sur un coffre-fort numérique sans limite de validité.

Centre(s) de passage/certification

- Les Diplômes de français professionnel sont proposés aux candidats dans un réseau de centres agréés du Français des affaires de la CCI Paris Ile-de-France. Leurs coordonnées sont consultables à l'adresse suivante :
- <https://www.lefranca-isdesaffaires.fr/trouver-un-centre-agree/>

Plus d'informations

Statistiques

Environ 7000 candidats se présentent chaque année aux Diplômes de français professionnel grâce à un réseau de 500 centres agréés dans le monde.

Autres sources d'information

<https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/>